

PROGRAMME DE FORMATION MAC SST MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES DU SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL



Objectifs : Maintenir et Actualiser les Compétences du SST. Faire face à une situation d'accident et être capable de : Situer le sauvetage secourisme du travail dans la santé et la sécurité au travail, Etre capable de Porter secours à une victime d'accident du travail sur le lieu de travail et Prévenir des risques.

Public visé : Toute personne titulaire d'un certificat de SST dont la validité arrive à son terme.

Prérequis : : Être titulaire du Certificat SST
Compréhension de la langue française.
Le(s) prérequis devra(ont) être validé(s) par le participant ou l'employeur.

DUREE : 07 heures soit 1 jour

Effectif : de 4 à 10 personnes maximum

Délais d'accès : Durée estimée entre la demande du bénéficiaire et le début de la formation 48 heures minimum.

Tarif : Formation INTER, 130€/Stagiaire.
Formation INTRA nous consulter.

Dates des sessions : Nous contacter
04.68.95.74.09 ou consulter notre site
internet www.prpsafety.fr

CONTENU : Accueil des SST

LES CONNAISSANCES

Recueil du vécu des stagiaires en matière de secourisme.

Retour d'expériences sur les actions menées en prévention et/ou secours

- Ont-ils dû intervenir ?
- Comment cela s'est-il passé ?
- Réponses à leurs attentes

- **L'intervention du SST** : prévention des risques de transmission du COVID-19. Suivant les recommandations de l'Inrs.

Évaluation des acquis à l'aide du plan d'intervention, et/ou de mise en situation

- Identifier son rôle en tant que secouriste
- Les principaux indicateurs de santé au travail dans l'établissement ou dans la profession
- Intérêt de la prévention des risques professionnels

Avec évaluation en groupe (utilisation d'outils pédagogiques pour reproduire au mieux la situation d'accident) :

- En salle, en reproduisant des situations les plus crédibles possibles
- Visionnage du document « Cas concrets »
- Mises en situations sur les lieux de travail (avec l'accord préalable)

Evaluation et révision des gestes de secourisme

- Le Sauveteur Secouriste du Travail (SST)
- Rechercher les dangers persistants pour protéger
- De « protéger » à « prévenir »
- Examiner la victime et faire alerter
- De « faire alerter » à « informer »
- Secourir
- Face à une situation d'accident du travail

Utilisation de :

- DSA : Défibrillateur Semi-automatique
- DAE : Défibrillateur Automatisé Externe

PROGRAMME DE FORMATION MAC SST MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES DU SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

Moyens Pédagogiques : Salle de formation de 2m² minimum par personne pour la formation (sauf exigence réglementaire différente), supports audiovisuels appropriés aux sujets traités, L'aide-mémoire SST (Edition INRS ED4085) sera remis aux participants.

Moyens humains : Formateur SST.

Matériel et équipements : Plan d'intervention 1 défibrillateur de formation avec accessoires ; 1 lot de mannequins (adulte, enfant, nourrisson) avec dispositif de protection, divers matériels pour la réalisation des simulations, matériel d'entretien des mannequins et consommables.

Les modalités de suivi du stagiaire et d'évaluation d'acquis : Validation à partir de la grille de certification des compétences du MAC.SST INRS.

Le lieu de formation :

662 Avenue de Bruxelles, 66000 Perpignan
ou sur votre site si l'aménagement le permet.

Accessibilité aux personnes handicapées : Notre salle de formation est accessible aux personnes handicapées. Les moyens de la prestation pourront être adaptés en fonction du handicap : nous contacter.

Responsable pédagogique et référent technique :

M. KAMEL BELKACEM.

contact@prpsafety.fr

VALIDATION et Documents : Une attestation de fin de formation sera délivrée au participant ayant suivi l'intégralité de la formation. En cas de réussite à l'évaluation des compétences, délivrance du Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail.

Actualisation : Le Certificat SST devra être renouvelé tous les 2 ans.

Annexe 1 Certification professionnelle S.S.T téléchargeable sur
<https://prpsafety.fr/cas-daccident-formation-sauveteur-secouriste-travail-sst/>

Habilités pour la formation des Sauveteurs Secouristes du Travail par l'INRS, après validation par la caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (CARSAT.LR) sous le N° : H34135/2024/SST-1/O/08.

2/2

Développement de thèmes spécifiques

- Sensibilisation à la prévention, identification de situations dangereuses.
- Etude d'un ou des risques spécifiques de l'entreprise.
- Visionnage de documents sur un sujet donné.
- Intervention possible : du Médecin du travail, CARSAT...

Bilan et évaluation de certification du SST

Suivant la grille de certification INRS

- Un certificat SST est délivré au participant si évaluation favorable.
- Un procès-verbal est adressé à la CARSAT/INRS via le logiciel Forprev.
- Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS.
- Échanges formateur/stagiaires.
- Bilan et clôture de la formation

